

Peccabi-
lité.

III.
*Que Dieu
est absolu-
ment im-
peccable, &
qu'il ne
peut vou-
loir, dé-
créter ni
établir le
péché, soit
en idée,
soit en fu-
sion.*

Dieu ne peut pécher : il ne peut même ni vouloir, ni décréter, ni établir l'idée du péché, ni sa futurition. Parce que Dieu dans sa nature éternelle est un être absolu & indépendant, devant lequel toutes choses s'évanouissent. Il n'a nécessairement & essentiellement aucune idée que la sienne toute pure & unique. Il se void luy seul : il est son unique objet, son milieu, sa fin, son Tout. Donc il ne peut défaillir par application de ses facultés à autre chose, à autre objet, à autre but que le sien, parce qu'il n'y a rien que luy devant son être absolu. Il est toujours attaché à soy, à sa lumière à son but, à ce qui luy est assez, & qui le satisfait & l'accomplit : Et il n'y a rien d'autre devant son essence absolue. Donc il est absolument impossible qu'il péche.

IV.
*De la
fausse do-
ctrine, que
les idées
ne depen-
dent pas
de Dieu,
si fait,
qu'on peut
concevoir
de la pec-
cabilité en
Dieu.*

IV. Ceux qui disent faussement, que les idées des créatures & des vérités qui les concernent, sont éternelles & indépendantes de Dieu, ceux-là sont sujets à cette absurdité, de dire, que Dieu pourroit être conçu comme pouvant pécher, & qu'il pécherait en effet supposé qu'il le voulust, sçavoir, s'il se comportoit envers des idées & des vérités qu'on dit être indépendantes de luy, d'une autre manière que ces idées & ces vérités-là ne l'exigent. C'est encore un monstre de conséquence, qui vient de cette chimère scolastique, que les idées soient éternelles & indépendantes de Dieu.

Mais Dieu n'ayant par sa nature nul autre objet, nulle autre idée, nul autre but que